

Valorisation de la filière karité au Mali



Point sur les techniques
pour une amélioration de
la qualité

VALORISATION DE LA FILIERE KARITE AU MALI

Point sur les techniques pour une amélioration de la qualité

Date(s) de l'expérience	1999-2000
Mise en œuvre	Délégation de l'Intercoopération au Sahel
Partenaires	Coopératives féminines
Financement	Coopération suisse au développement
Zone géographique	Afrique de l'Ouest, Région de Sikasso, Cercles de Tominian et Yorosso
Mots clés	Karité, filière, Techniques, Structures d'appui
Echelle d'action	Région, Cercle, préfecture
Public(s) cible(s)	Organisations paysannes, Individuels

Résumé

Le karité (*Butyrospermum Parkii*) est un arbre qui pousse spontanément dans les zones sahélo-sahéliennes d'Afrique, où d'ailleurs il constitue la principale source de matières premières grasses d'origine végétale. Son importance socio-économique dans un pays comme le Mali est considérable, car en plus de multiples utilisations locales, il représente un des principaux produits d'exportation.

Jusqu'à une date relativement récente, le karité produit au Mali et dans les autres pays producteurs (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Togo) trouvait facilement des débouchés sur le marché européen et japonais. Il est exporté sous forme d'amandes sèches et de beurre brut, avant de subir à leur tour une transformation appropriée à l'aide d'industrie à technologies de pointe afin de satisfaire les besoins de la chocolaterie, de la pâtisserie, de la confiserie, de la pharmacologie, de la cosmétologie et la diététique.

Eu égard à ces quelques points liminaires importants relatifs à ces diverses utilisations locales et internationales ; le programme GDRN, en lien avec divers acteurs-terrain, s'est lancé dans un processus de valorisation de la filière karité au Mali.

Dans la présente fiche d'expérience, l'on tente de mettre en exergue le point sur quelques techniques élaborées par le programme GDRN et ses partenaires- terrain pour permettre une amélioration relativement notable de la qualité du karité.

Contexte

La qualité insuffisante du beurre malien est très souvent évoquée tant par les consommateurs que les exportateurs. Cette insuffisance de la qualité est, semble t-il liée aux techniques de pré-traitement des noix. L'odeur trop prononcée ou/et désagréable du beurre malien le rend difficilement utilisable en l'état pour la cuisine et, il pose à cet effet, semble t-il, des problèmes de commercialisation.

Néanmoins les consommateurs et exportateurs reconnaissent que ce commerce est lucratif (commerce des amandes pour l'exportation ou du beurre pour le marché de la savonnerie). L'absence d'une coordination au moins entre les intervenants.

Mieux, il est difficile d'avoir une vision d'ensemble de la filière malgré les différentes études faites par chacun des acteurs de la filière sur son territoire, sans partage de l'information ni de définition cohérente de stratégies de développement national.

Pour le beurre alimentaire (destiné aux marchés domestiques), le marché potentiel semble très important : le consommateur veut du beurre sans odeur ni impureté, de couleur blanche et sans eau, etc. La variable prix est donc déterminante, car le consommateur malien, même aisé, est souvent plus regardant sur le prix que sur la qualité.

Considérant que les habitudes alimentaires varient très peu avec l'accroissement des revenus ; la Délégation d'Intercoopération au Sahel , en lien avec ses partenaires locaux , a jugé intéressant de porter un regard sur la valorisation de cette importante filière (celle du karité) en mettant le point (comme ci-dessous indiqué) sur les techniques permettant une amélioration de la qualité du produit par concertation , d'abord au niveau régional (Sikasso) , puis par l'appui à la transformation et à la commercialisation locale/nationale de produits plus élaborés que le beurre (savon, crème etc....) , en dépit des difficultés liées à la production, à l'approvisionnement en noix, à l'écoulement , dernier facteur lui même lié aux coûts de production trop élevés.

Problématique

Véritable mode depuis l'évolution de la demande internationale et locale, le beurre de karité symbolise à la fois la valorisation d'une ressource locale très spécifique et une source importante de développement économique pour les femmes. Bénéficiant de sa présence sur une superficie totale avoisinant 190.000 km², le système agro-forestier traditionnel du Mali lui confère une importance quant à la durabilité des systèmes de culture et à sa valorisation optimum qui offre de grandes opportunités sur les marchés locaux et sous-régionaux.

Du fait de sa faible rentabilité et d'un manque d'investissement réel, la technique de transformation de la noix de karité est restée au stade embryonnaire, traditionnel. La faiblesse de la rentabilité se caractérise matériellement par la faiblesse de la rémunération du beurre (150 à 200 FCFA le kg) qui s'achète ensuite par des exportateurs à 500 FCFA le kg sur le port d'Abidjan. La différence (300 à 350 FCFA par kg) se trouve être absorbée par l'omniprésent réseau des grossistes.

A ce point de vue, les objectifs et les enjeux majeurs du programme GDRN dans la filière karité au Mali sont à la fois de développer cette activité économique et de protéger cette ressource importante du système forestier traditionnel par l'analyse de la filière et des coûts, au travers d'une stratégie d'augmentation du prix aux productrices.

Les efforts de structuration minutieuse de la filière locale du karité par le programme GDRN, a abouti à des idées novatrices en termes variés et riches d'invention de techniques nouvelles, d'organisation des productrices, de la formation et de la démultiplication de celle-ci en amont de la filière, de la recherche d'axes d'investissement et de contrôle de la production.

La problématique de la valorisation du beurre de qualité a du coup trouvé un levier important en vue de l'amélioration de sa qualité.

Mise en œuvre

Comme ci-dessus esquissée, la méthodologie globale de l'action de valorisation du karité a consisté en une meilleure organisation des productrices afin de rendre plus lisible et mieux profitable le côté économique, épine dorsale dans la filière.

L'association des productrices du beurre de karité a bénéficié d'un prix majoré en échange d'une livraison répondant à des critères de qualité forcément nécessaires à la fabrication de produits dérivés comme les savons et la pommade.

Pour adapter ces produits dérivés aux exigences du marché (rapport qualité/prix), le programme a développé à l'endroit de l'association des productrices, des modules de formation par l'intermédiaire de prestataires privés, pour un premier temps.

Dans un deuxième temps ce sont les unités de transformation elles-mêmes qui ont pris le relais des prestataires privés pour démultiplier la formation. Les unités de transformation ont donc servi de base d'acquisition d'expériences dans le domaine pour les autres femmes de l'association.

Les femmes, au fil du temps, ont successivement développé des aptitudes sur deux plans:

1. elles ont su fabriquer des produits issus du beurre de façon convenable (par l'intégration de normes techniques nouvelles acquises lors des diverses formations) et acceptable (le souci d'améliorer la qualité des produits attirant la clientèle locale, du "New look") ;
2. le volet principal lié à l'activité de production de produits dérivés du beurre de qualité (a commercialisation), a elle aussi connu des améliorations notables qui se trouvent expliquées en détails dans les lignes qui suivent.

Pour que l'organisation en amont de la filière ait un lendemain meilleur, il a fallu déployer en aval des possibilités d'investissement, donc d'accès facile au crédit, afin que le dispositif d'ensemble de mise en place soit économiquement cohérent, rentable et sociologiquement stimulateur vers de nouveaux élans, tremplins nécessaires au développement d'une micro-entreprise. Sur ce plan précis, (investissement/accès au crédit), il y a tout de même lieu de noter que les initiatives étaient au début très réduites. A cette première entrave (réduction d'initiatives) s'ajoute le manque de réelles possibilités d'extension de la filière alors que, paradoxalement les marchés d'écoulement existent suffisamment.

Afin d'atteindre un niveau d'investissement financier nécessaire (accès au crédit), le programme GDRN a préparé depuis 1999 une action d'appui financier qui a effectivement démarré en 2000 dans la région de Tominian (située au Nord de Koutiala) sur financement du Canton de Vaud (Suisse).

L'association des producteurs a également bénéficié d'un accompagnement pour une sécurisation de l'accès aux karités, voire du contrôle et pour la protection des parcs.

Dans l'encadré qui suit, point est fait de quelques techniques de gestion et de déparasitage des karités champêtres pour protéger les parcs et améliorer la qualité des produits.

Point sur les techniques de gestion et de déparasitage des parcs en vue d'améliorer leur qualité

Les parcs à karité sont vieillissants et sensibles au parasitisme des *Tapinanthus*, sorte de gui, qui entraînent une baisse considérable de fructification provoquant une baisse de revenus pour les femmes qui ne sont pas propriétaires des arbres, elles en sont usufruitières.

Dans le cadre du programme GDRN, le programme recherche forestière de Sikasso a été interpellé sur une demande de certaines productrices, pour lutter contre les parasites du karité. La pratique paysanne actuelle revient à couper la touffe de gui à son point d'insertion sur la branche. Suite à ce traitement, très rapidement la touffe originelle réapparaît avec plus de vigueur. L'essai mis en place en 1996 a cherché à améliorer les pratiques paysannes (émondage des branches).

De cette étude, il ressort que l'émondage des pieds de karité est une solution technique simple pour lutter contre le parasite. Les branches totalement émondées ont une bonne capacité de rejeter. Contrairement à la coupe partielle, la coupe totale donne des rejets plus vigoureux et permet un rajeunissement des pieds en plus de l'élimination des parasites. Les rejets apparus sur les arbres totalement émondés sont entrés en fructification trois années après la coupe.

Lors des évaluations croisées paysans-chercheurs, il est apparu que les hommes préfèrent l'émondage total, car il limite l'ombrage des cultures par le large houppier des vieux karités.

Par contre, les femmes utilisatrices de la ressource pour la fabrication du beurre et du savon pour l'autoconsommation ou la vente, préfèrent l'émondage partiel pour ne pas avoir de rupture de production pendant trois ans (stratégie paysanne de minimisation des risques).

Afin de tenir compte des préoccupations des utilisatrices, tout en proposant une solution technique performante pour lutter contre les parasites du karité, il a été retenu de diffuser l'émondage total rotatif. Le champ est ainsi divisé en trois parties, la première année le premier tiers est traité par un émondage total, les deux autres tiers ne sont pas touchés.

Au bout de trois ans, lorsque le premier tiers rentre en fructification, le deuxième tiers est traité par l'émondage total. Ainsi la récolte des noix de karité peut se faire sur le premier et le troisième tiers toujours en fructification. Enfin, la cinquième année, le dernier tiers est traité. En fin de compte, la production des noix n'est jamais interrompue.

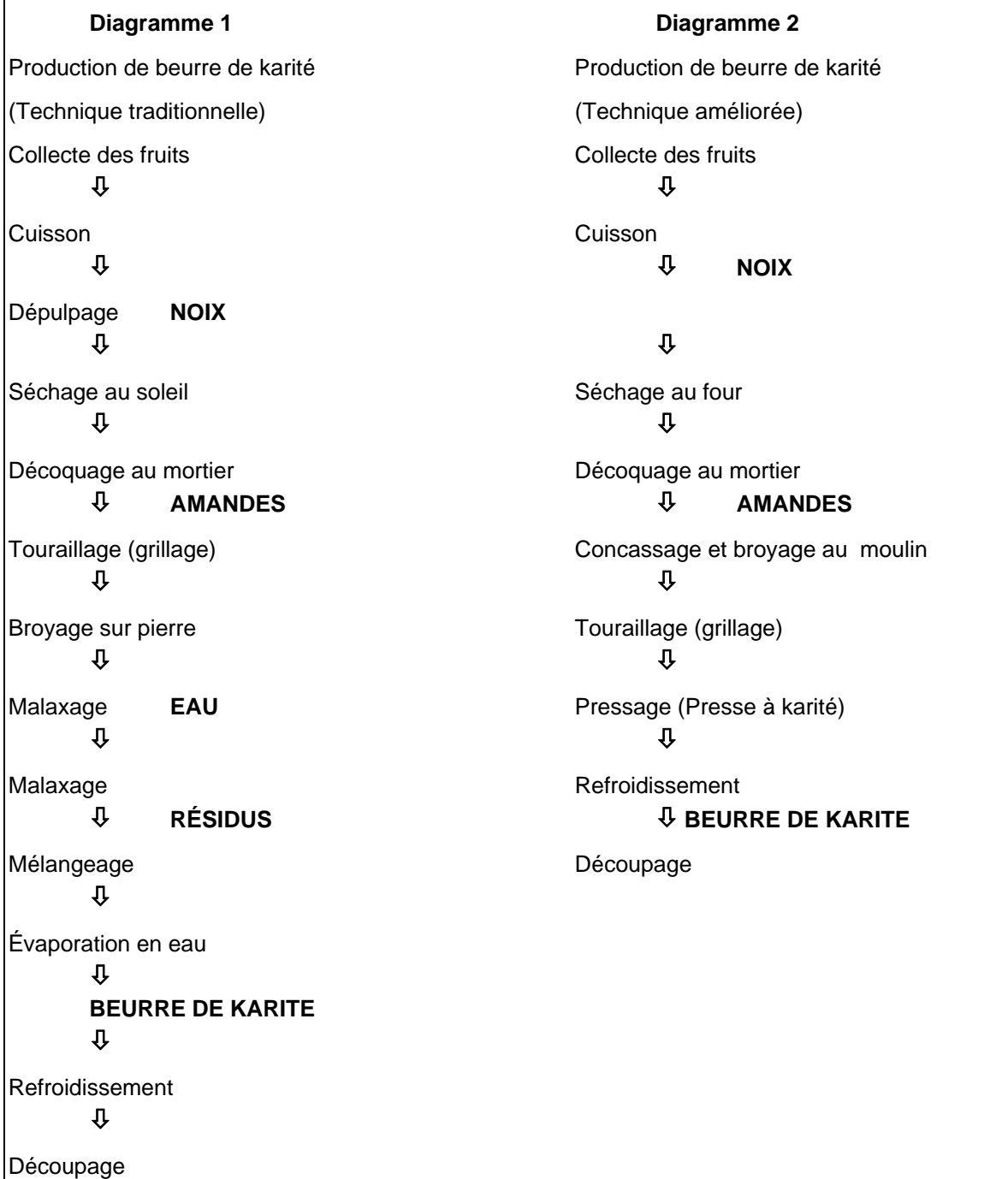
Cet essai participatif illustre la possibilité pour la recherche forestière de travailler avec une démarche efficace tout en intégrant le concept "genre".

A ce niveau, le programme a acquis une bonne expérience facilitant ainsi l'organisation en amont de la filière karité. Comme ci-dessus indiqué, il apparaît qu'une filière comme celle du karité ne peut atteindre une valorisation à hauteur de souhaits et d'espairs valablement exprimés par les structures d'appui et les bénéficiaires directs de celles-ci, sans que ne soient mises en aval d'autres techniques aussi importantes que celles mises en amont.

L'amélioration de la qualité du beurre part tout d'abord de la méthode traditionnelle de transformation, elle même utilisée depuis les temps immémoriaux. Bien que cette méthode soit exténuante (voir diagrammes), elle a l'avantage d'être efficace du point de vue de l'excellence du taux d'extraction.

Les points essentiels ayant permis l'amélioration de la production et de la qualité du beurre de karité se trouvent présentés dans les diagrammes qui suivent

Diagrammes comparés (méthode traditionnelle de production du beurre de karité et la méthode améliorée)



En synthèse partielle, les différentes étapes de la méthode traditionnelle d'extraction du beurre de karité, montre :

- d'une part, les énormes pénibilités auxquelles les femmes sont confrontées,
- d'autre part, l'accès des femmes aux techniques susceptibles de les aider à s'assurer un revenu et à réduire le temps qu'elles doivent consacrer à des travaux pénibles intéresse depuis longtemps plusieurs intervenants sans qu'il n'y ait, du côté des femmes rurales elles-mêmes le loisir d'innover.

La méthode améliorée d'extraction du beurre de karité a été facilitée au Mali par l'introduction de la presse à karité. Elle s'appuie d'abord sur le procédé de broyage, qui se fait à l'aide d'un moulin de fabrication artisanale. A l'aide d'une presse normale à karité, la poudre obtenue est tournaillée et pressée à chaud. La fin du procédé de touraillage est déterminée par l'aspect huileux et le léger brunissement des amandes.

Arrive l'étape du refroidissement pendant laquelle, les amandes sont écrasées sur une pierre. L'on obtient une pâte brunâtre destinée à être additionnée à un (1) litre d'eau pour un (1) kg de pâte et, ensuite, malaxée à l'aide d'une grande spatule en bois, jusqu'à l'apparition d'une pâte blanchâtre à la surface du mélange.

Le beurre de karité est recueilli et, pour extraire le maximum de beurre de karité, l'opération est répétée, avec cette fois-ci une plus grande quantité d'eau soit 2 litres d'eau pour 1 kg de pâte.

La méthode améliorée de l'extraction du beurre de karité se fait directement sur la presse à karité. C'est une presse manuelle ayant une capacité de charge atteignant 5 kg.

L'extraction du beurre de karité suit un procédé technique moins pénible pour les femmes (voir ci-dessus les diagrammes comparés des 2 méthodes d'extraction pour d'amples informations).

Aussi, les écarts de rendement laissent apparaître que pour 50 kgs de noix sèches traitées par la méthode améliorée est de 27% contre 18% selon la méthode traditionnelle.

Enfin, comme ci-dessus constaté, si le rendement par la méthode améliorée est relativement plus élevée et nécessitant peu d'efforts physiques; il n'en demeure pas moins que les femmes rurales continuent de travailler suivant la méthode traditionnelle qu'elles jugent encore performantes dès lors qu'elles disposent d'outils mieux adaptés aux conditions de travail.

Résultats atteints et éléments chiffrés

L'implication du programme GDRN dans la filière karité a donné des résultats intéressants. Entre autres résultats, nous notons ici quelques uns qui nous ont paru illustratifs du gros effort accompli dans la valorisation de la filière :

- le karité est un "concret" disposant de caractéristiques physiques et chimiques permettant une multitude d'utilisations;
- dans le contexte spécifique malien, le pays dispose d'un potentiel important d'amandes sèches de karité estimé à plus de 160.000 tonnes, équivalent à un volume moyen de beurre brut de l'ordre de 32.000 tonnes environ. La part d'autoconsommation est traditionnellement importante eu égard aux nombreuses utilisations du beurre et des constituants dérivés directement de l'arbre. Cependant, la majorité du beurre produit est destiné à être vendu, et à cet effet, il constitue une source de revenu irremplaçable durant la période de soudure pendant laquelle l'argent manque dans les zones rurales;
- le karité est un produit de collecte et de ce fait le cycle végétal des arbres fait que la production est extrêmement variable pouvant passer d'une quantité à une autre suivant les années, les cycles normaux traditionnellement évoqués sont des cycles de trois ans comprenant une année de faible production, une année de production moyenne et une année de forte production avec suivant les aléas climatiques de très forte production ou de très faible production. Par exemple, le Mali peut passer du potentiel de tonnes d'amandes de karité à plus de tonnes ;

Enseignements

Les quelques enseignements qu'on peut tirer (de manière non exhaustive) de la valorisation de la filière karité au Mali sont :

- afin que le karité ait un avenir meilleur, l'amorce de développement d'une filière ne peut et ne devrait dépendre d'un projet ;
- un accent particulier est désormais mis sur l'importance et l'exigence des marchés nationaux, sous-régionaux et internationaux et à cet égard, le karité doit être considéré comme un produit du marché ;
- le marché des amandes et du beurre est un marché très fluctuant car il dépend essentiellement des utilisateurs finaux et du développement de la demande du chocolat au niveau international et, le marché des amandes et du beurre de karité est un marché relativement ancien car les premières exportations de beurre de karité datent de plus d'un siècle;
- dans l'ensemble, les techniques de transformation traditionnelles du beurre de karité (faute d'une gamme fournie de techniques modernes) restent efficaces, quoique souvent contraignantes pour les femmes, actrices principales dans la production, la transformation et la vente du beurre de karité à l'échelle locale;
- dans la limite des données actuelles disponibles, l'état des lieux dressé aujourd'hui fait référence au passé et à la situation actuelle;
- compte tenu de la tendance sur les marchés mondiaux des produits du cacao ; le beurre de karité pourrait être d'une importance stratégique que sont appelés à jouer les oléagineux pour l'économie du pays. A ce point de vue, la production de karité doit être d'abord appréciée dans un contexte d'approvisionnement du marché national ou régional et ensuite pour l'exportation;
- la mutation rapide d'un autre oléagineux annuel (l'arachide) doit servir de référence pour le développement d'une autre production "industrielle" à côté de l'huile de coton dont le sort est malheureusement lié à celui de la graine de l'huilerie, en proie à une concurrence effrénée sur les marchés mondiaux;
- l'on a pu rendre plus dynamique encore les filières agricoles afin qu'elles puissent réellement contribuer à l'amélioration du cadre de travail et au bien être des acteurs potentiels;
- des actions concrètes ont pu être menées pour chaque catégorie d'acteurs du changement par la sensibilisation des femmes, ou à chaque étape de la filière par la préparation des acteurs à la réalisation d'études diagnostiques techniques avec la participation des productrices etc.;
- les cadres de concertation existants ont été décloisonnés en créant des liens verticaux par l'établissement d'un partenariat économique entre les différents acteurs de la filière.

Résultats atteints

L'implication du programme GDRN dans la filière karité a donné des résultats intéressants. Entre autres résultats, nous notons ici quelques uns qui nous ont paru illustratifs du gros effort accompli dans la valorisation de la filière :

- le karité est un "concret" disposant de caractéristiques physiques et chimiques permettant une multitude d'utilisations;
- dans le contexte spécifique malien, le pays dispose d'un potentiel important d'amandes sèches de karité estimé à plus de 160.000 tonnes, équivalent à un volume moyen de

beurre brut de l'ordre de 32.000 tonnes environ. La part d'autoconsommation est traditionnellement importante eu égard aux nombreuses utilisations du beurre et des constituants dérivés directement de l'arbre. Cependant, la majorité du beurre produit est destiné à être vendu, et à cet effet, il constitue une source de revenu irremplaçable durant la période de soudure pendant laquelle l'argent manque dans les zones rurales;

- le karité est un produit de collecte et de ce fait le cycle végétal des arbres fait que la production est extrêmement variable pouvant passer d'une quantité à une autre suivant les années, les cycles normaux traditionnellement évoqués sont des cycles de trois ans comprenant une année de faible production, une année de production moyenne et une année de forte production avec suivant les aléas climatiques de très forte production ou de très faible production. Par exemple, le Mali peut passer du potentiel de tonnes d'amandes de karité à plus de tonnes ;

Enseignements et perspectives

Les quelques enseignements qu'on peut tirer (de manière non exhaustive) de la valorisation de la filière karité au Mali sont :

- afin que le karité ait un avenir meilleur, l'amorce de développement d'une filière ne peut et ne devrait dépendre d'un projet ;
- un accent particulier est désormais mis sur l'importance et l'exigence des marchés nationaux, sous-régionaux et internationaux et à cet égard, le karité doit être considéré comme un produit du marché ;
- le marché des amandes et du beurre est un marché très fluctuant car il dépend essentiellement des utilisateurs finaux et du développement de la demande du chocolat au niveau international et, le marché des amandes et du beurre de karité est un marché relativement ancien car les premières exportations de beurre de karité datent de plus d'un siècle;
- dans l'ensemble, les techniques de transformation traditionnelles du beurre de karité (faute d'une gamme fournie de techniques modernes) restent efficaces, quoique souvent contraignantes pour les femmes, actrices principales dans la production, la transformation et la vente du beurre de karité à l'échelle locale;
- dans la limite des données actuelles disponibles, l'état des lieux dressé aujourd'hui fait référence au passé et à la situation actuelle;
- compte tenu de la tendance sur les marchés mondiaux des produits du cacao ; le beurre de karité pourrait être d'une importance stratégique que sont appelés à jouer les oléagineux pour l'économie du pays. A ce point de vue, la production de karité doit être d'abord appréciée dans un contexte d'approvisionnement du marché national ou régional et ensuite pour l'exportation;
- la mutation rapide d'un autre oléagineux annuel (l'arachide) doit servir de référence pour le développement d'une autre production "industrielle" à côté de l'huile de coton dont le sort est malheureusement lié à celui de la graine de l'huilerie, en proie à une concurrence effrénée sur les marchés mondiaux;
- l'on a pu rendre plus dynamique encore les filières agricoles afin qu'elles puissent réellement contribuer à l'amélioration du cadre de travail et au bien être des acteurs potentiels;
- des actions concrètes ont pu être menées pour chaque catégorie d'acteurs du changement par la sensibilisation des femmes, ou à chaque étape de la filière par la préparation des acteurs à la réalisation d'études diagnostiques techniques avec la participation des productrices etc.;

- les cadres de concertation existants ont été décloisonnés en créant des liens verticaux par l'établissement d'un partenariat économique entre les différents acteurs de la filière .

Changement d'échelle et aspects politiques

La valorisation de la filière karité au Mali dépend nécessairement de l'adoption de mesures de sauvegarde qui passent obligatoirement par :

- la prise de conscience par les autorités gouvernementales du rôle de stratégie que peut être appelé à jouer le karité à l'intérieur comme à l'extérieur du pays;
- la réhabilitation d'un suivi et d'un contrôle des flux de karité à l'export sans que celui-ci soit obligatoirement synonyme de taxation;
- la mise en œuvre de programmes de sensibilisation au sein des régions productrices (à l'image de celles entreprises par l'I.C. dans les régions de Sikasso (cercles de Sikasso, Kadiolo, Koutiala et Yorosso), cercle de Tominian (région de Ségou), visant à redonner aux populations l'intérêt de protéger, de développer et de valoriser des actions et techniques nouvelles (ou améliorer les anciennes techniques) ;
- la préparation des populations à l'élaboration d'un produit semi-fini conforme aux normes et à l'évolution des habitudes alimentaires et dont le transport par l'industriel présenterait un intérêt indéniable;
- la spécialisation de certaines zones, plus appropriées pour la fabrication de produits mieux élaborés, en fonction des divers types d'utilisation et de débouchés de l'industriel;
- enfin la recherche d'une valorisation optimum du beurre exportée par la réalisation de joint-venture avec des utilisateurs finaux européens ou japonais des secteurs de la cosmétologie et de la pharmacie à l'image de celle existant entre certaines sociétés burkinabés et françaises (entre la CITEC-Burkina par exemple et l'OCCITANE-société française de cosmétologie-).

Auteur : Cheick Oumar Diallo

Saisie le : 18/07/2003

POUR ALLER PLUS LOIN

Contact

Intercooperation, Délégation pour le Sahel, Korofina Sud, Rue 96 Porte 747, BP 2336 Bamako, Mali, tel : 223 224 44 60, fax : 223 224 61 19, email : icsahel@icsahel.org, site web : www.dicsahel.org

Programme Jèkasy, Coopération suisse – Intercooperation, BP 215, Sikasso, Mali, tel : 00 223 262 03 64, fax : 00 223 262 02 47, email : jekasy@icsahel.org

Références bibliographiques

-Yves Mattijs , Appui aux filières économiques , note n°1 Etat d'avancement des actions GDRN , Octobre 2000

Rapport de mission I . C 2001-2002

-Rapport de formation du comité de gestion des activités filière karité , G . FORCE , Mars 2001

-Rapport de formation du comité de gestion des activités , projet filière karité , G . FORCE , Mai 2001

-Cheick Oumar Diallo , Eléments pour la compréhension de la situation de la filière karité au Mali , Rapport de consultation , Bamako , avril-mai 2 000